

Rougeole

Origine de l'infection	Virale
Mode de contamination	> Le plus couramment par les sécrétions respiratoires. > Parfois par contact indirect avec un objet venant d'être souillé par des sécrétions rhino-pharyngées (éternuement...).
Durée de la contagiosité	3 à 5 jours avant l'éruption et 4 jours après le début de l'éruption.
Importance de la contagiosité	Forte
Mesures d'hygiène à prendre dans la structure d'accueil	> En cas de rougeole : - La rougeole présentant un risque pour les femmes enceintes, informer le personnel de la collectivité et les parents des autres enfants de l'existence de cas dans la collectivité. - Demander le rattrapage vaccinal à partir de 9 mois ou une vaccination en post-exposition des enfants dès l'âge de 6 mois. - Demander le rattrapage vaccinal ou une vaccination post-exposition des personnels nés après 1980. > Mesures d'hygiène classiques pour les pathologies se transmettant par les sécrétions respiratoires et oro-pharyngées : - Lavage soigneux des mains. - Nettoyage des sécrétions nasales avec des mouchoirs en papier à usage unique jetés dans une poubelle munie d'un couvercle. - Lavages de nez.
Éviction de l'enfant	Oui , pendant 5 jours après le début de l'éruption.
Traitement courant	> Traitement symptomatique : - Antipyrétiques pour améliorer le confort de l'enfant. - Lavages de nez.
Commentaires	> La rougeole est une maladie à déclaration obligatoire depuis juillet 2005. > La rougeole présentant un risque particulier pour les femmes enceintes, la non-fréquentation de la collectivité pourra être décidée si une personne de l'équipe accueillante est enceinte. Mais attention : la période de contagiosité débutant souvent avant l'apparition de l'éruption, ces mesures ne préviennent pas la totalité des risques. > La vaccination contre la rougeole est recommandée en collectivité. > Le calendrier vaccinal est disponible sur le site du Ministère de la Santé : http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/vaccins/quand_vac.htm